



L'an deux mil dix-huit, le vingt-et-un septembre, à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes** : MM. Martine SOREL, Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Marie-Thérèse HERBINIER, Jean-Joël GIL,

•**Personnes excusées** : MM. Stéphane FRANCON, Céline ASBROUCQ (pouvoir Philippe BOUILLETTE), Jean SUZÉ (pouvoir Martine SOREL), Guy FOURNIER, Brice GRELLIER

•**Secrétaire de séance** : Madame Marie-Thérèse HERBINIER

Décision modificative n°2

Monsieur Philippe BOUILLETTE, Maire-Adjoint, fait part de la décision modificative de mouvement de crédits demandée par la Trésorerie. La décision modificative est approuvée à la majorité des présents.

Délibération 2018-21 : loyer appartement Mairie

Madame Martine SOREL, Maire fait part au Conseil de la fin des travaux de réfection de l'appartement situé au premier étage de la Mairie et de la nécessité de fixer un montant de loyer.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de fixer le montant du loyer à 650 euros (600 euros de loyer + 50 euros de charges).

Questions diverses

Il n'y a plus de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.